

*Discours de mme Foucher, maire,
pour l'inauguration du nouveau restaurant scolaire, le 7 septembre 2013*

Monsieur le Préfet,

Madame la Députée,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller général,

Mesdames et Messieurs les Maires ou leurs représentants,

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur le représentant de la Gendarmerie Nationale,

Monsieur le Trésorier de Château-Renault,

Mesdames et messieurs les architectes et les entrepreneurs qui ont travaillé à cette réalisation

Mesdames et messieurs les enseignants qui se sont aimablement libéré aujourd'hui,

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes associations de Villedômer,

Mesdames et Messieurs,

Tous les enfants ici-présents

Et surtout mes fidèles collègues adjoints et conseillers municipaux.

Je dois tout d'abord présenter les excuses de Claudie CHEVALLIER, Maire de la Ferrière et de Michel COSNIER maire de Château-Renault et président de la communauté de communes du Castelrenaudais et de Monsieur Jean-Claude POIRIER, conseiller municipal de la commune actuellement indisponible.

Je tiens d'abord à vous remercier très sincèrement de votre présence pour l'inauguration des nouveaux locaux du restaurant scolaire situé dans l'école primaire « Ecole Emile BOUIN ».

Il est peut-être bon de commencer par rappeler qui était Emile BOUIN ; C'était un maître d'école, plus précisément un ancien directeur qui avait enseigné à Vouvray. Il habitait Villedômer et a été arrêté le 10 juin 1944 avec 16 autres personnes de cette commune. Déporté à Buchenwald en juillet 1944, il est décédé le 5 février 1945. Alors qu'il était dans ce camp il avait pris le risque d'écrire quatre carnets dans lesquels il évoquait la vie du camp, la faim, les vols, les punitions, le four crématoire et des souvenirs familiaux. Une plaque a été apposée à sa mémoire à l'entrée de l'école sur le mur de l'actuelle bibliothèque.

En fait ces travaux d'agrandissement du restaurant scolaire bien qu'importants pour nous, sont relativement modestes. Aussi comme vous avez pu le constater nous avons fait le tour de l'école.

Depuis 2008, de nombreux aménagements ont été réalisés. Mais aucune inauguration n'a eu lieu. Le conseil municipal avait seulement organisé une journée « portes ouvertes » pour permettre aux habitants de la commune et surtout aux parents d'élèves de découvrir tous les nouveaux aménagements :

Une 1^{ère} tranche de travaux a eu lieu dans la partie maternelle, durant les vacances scolaires 2008 : C'était très urgent puisque le plancher présentait de gros trous ; finalement c'est l'ensemble de la classe, de la BCD et des sanitaires qui a été refait : le coût total s'est élevé à 98 300 € TTC. L'entreprise BONAR FLOORS basée dans le parc industriel ouest de Château-Renault avait fourni gracieusement le revêtement de sol Chocflex et pouvait ainsi tester la résistance de ce nouveau matériau.

La 2^{ème} tranche de travaux s'est déroulée en 2009/2010. Il s'agissait de refaire complètement la partie élémentaire qui avait été construite en 1960. La dalle du sol s'affaissait et l'isolation laissait à désirer. Grâce à une technique novatrice une injection de résine a été faite et a donné un résultat très satisfaisant. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 276 392€ TTC. La commune a reçu une subvention de 70 000€ de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement.

Au point de vue informatique l'école a son propre réseau, sécurisé « éducation nationale » à partir d'un serveur installé dans le bureau de direction.

Deux classes (CM2 et CP) sont équipées d'un tableau numérique interactif (TBI). Les autres classes sont équipées d'un vidéoprojecteur au plafond et d'un écran, permettant ainsi d'afficher à volonté l'image de l'ordinateur du maître.

L'école dispose en outre d'une « classe numérique mobile » constituée d'un ordinateur maître et de 12 micros ordinateurs, cet équipement a été acquis dans le cadre de la première opération nationale « école numérique » et subventionnée à hauteur de 9000€ pour une dépense totale de 18000€TTC

Il est aussi important de préciser que toute cette installation est filaire et qu'il n'y a donc aucune diffusion wifi dans l'enceinte de l'école.

La 3^{ème} tranche de travaux : celle qui nous concerne exactement aujourd'hui, correspond à l'agrandissement du restaurant scolaire. Sa surface s'est bien vite révélée insuffisante, et pendant plusieurs années, nous avons dû « jongler » avec 2 services .En effet nous avons du mal à imaginer que l'année dernière encore, nous arrivions à accueillir 125 à 130 rationnaires en 2 fois dans la première pièce où vous êtes passés. C'était très difficile, les petits étaient un peu bousculés, les grands étaient assis sur des chaises trop basses....

Le conseil municipal a donc décidé de faire agrandir le restaurant scolaire en utilisant le préau existant et de construire un nouveau préau. Cela paraissait facile sur le papier, mais à cause des différents réseaux (eaux usées entre autre) ce chantier a été un peu compliqué. Mais grâce à un architecte très compétent : Monsieur Frédéric TEMPS et son adjoint qui a suivi les travaux : Amaury Dupont et aussi à la compétence et à la disponibilité de tous les artisans qui ont œuvré sur ce chantier, le résultat très satisfaisant.

J'en profite pour remercier chaleureusement les entreprises qui ont travaillé là : la SARL BRIAULT de Nazelles-Négron, RIMBAUD de St Pierre des Corps, REMY-LEBERT de Crotelles, MORAIS de Pocé-sur-Cisse, BELLANGER de Villedômer, la Miroiteries Saint-Hubert de La Ville aux Dames, ECCP de Saint-Ouen-ls Vignes, ROBIN d'Amboise. La partie contrôle et suivi a été assurée par BATEC de Villebourg et DEKRA de Tours. Le mobilier a été acheté auprès de l'UGAP et de REFLET de St Cyr-sur-Loire.

Il faut noter que cette salle est aussi utilisée par l'Accueil de Loisirs durant les vacances scolaires. Nous avons le souci d'optimiser nos équipements.

Le montant des travaux s'élève à 212 631€ TTC. L'Etat nous a versé une participation de 45 000€ au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et nous avons aussi reçu une somme de 8 500 € allouée par M. Jean-Jacques FILLEUL, sénateur au titre de l'enveloppe parlementaire. Cette somme est

pour nous importante car à titre de comparaison : le conseil municipal a voté cette année, au budget la somme de 8000 € pour les fournitures scolaires de l'ensemble des 7 classes. Donc cela n'est pas rien : dans les petites communes la moindre aide est bienvenue.

Ce nouveau restaurant scolaire, insonorisé, réalisé avec des matériaux de qualité, offrira aux enfants de la commune un cadre privilégié pour ce qu'il est convenu d'appeler la pause méridienne. Il s'inscrit évidemment dans une démarche plus globale visant à créer les conditions d'une offre nutritionnelle de qualité.

Le service de restauration est délégué à la Société 7000 de St Avertin depuis 2009, dans un premier temps parce qu'elle avait su s'adapter exactement à notre demande, sachant que nous voulions conserver l'emploi de la cuisinière Brigitte et dans un deuxième temps après son départ pour cause de retraite et une nouvelle consultation.

Les repas sont fabriqués sur place de manière traditionnelle, par un jeune chef Jérôme. Il utilise 90% de produits frais de saison, la viande bovine est VBF et le porc ainsi que la volaille sont d'origine française et labellisées, avec exclusion de tous les produits étiquetés OGM. Un produit bio est présent une fois par jour sur les tables dont 100% des yaourts et fromages blancs. Nous devons préciser que le pain est fourni par le boulanger du village.

Un restaurant scolaire, ce n'est pas seulement permettre aux enfants de se nourrir, c'est aussi un lieu de socialisation, d'apprentissage de l'hygiène, la découverte du bien manger, de l'équilibre alimentaire, et des saveurs. La restauration scolaire participe à l'éducation du goût des enfants de par la qualité et la diversité des produits et en tant qu'élus nous avons des responsabilités en ce sens, il faut chaque jour en être conscient.

Je voudrais aussi parler un petit peu du fonctionnement de l'école. Elle compte actuellement 7 classes puisque nous avons eu la satisfaction d'avoir une ouverture l'année dernière. Deux jours avant la rentrée la salle de motricité s'est transformée en classe maternelle et une nouvelle salle de motricité a été installée dans la salle des fêtes. Les enseignants ont largement contribué à la réussite de cette transformation.

L'équipe particulièrement dynamique, sous la houlette de Catherine est composée de 9 enseignants, 1 intervenant musical que nous partageons avec Nouzilly et Notre Dame d'Oé et six agents polyvalents qui sont à la fois affectés dans les classes maternelles, au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire.

Je voulais également évoquer la réforme des rythmes scolaires : le Conseil municipal a sollicité le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014. Notre problème était surtout la mise en place du service d'accueil périscolaire. Aussi nous avons consolidé 2 contrats CAE et signé un nouveau contrat CAE, toutes ces personnes suivront des formations de type BAFPA et pourront être opérationnelles à la prochaine rentrée.

Cette école bien que moderne a su conserver quelques habitudes du passé : les enseignants organisent une belle fête de fin d'année où chaque classe participe et les enfants reçoivent un livre. Ceux qui finissent le CE1 sont dotés d'un dictionnaire. Tous les deux ans deux ou trois classes participent à une classe découverte pendant une semaine. Ces animations ont lieu grâce à une participation très active de l'APEV, l'association des parents d'élèves qui organise différentes manifestations, vend des crêpes, est toujours là pour soutenir les enseignants.

En conclusion, aujourd'hui notre école possède une infrastructure moderne et confortable : un restaurant scolaire c'est peut-être un bien grand mot, l'évolution des pratiques n'a jamais complètement effacé le beau mot de cantine, qui à l'origine désigne un meuble de voyage, puis un magasin avant de devenir un lieu où une collectivité propose des repas.

Avant d'en terminer je tiens à remercier mes adjoints Andrée et Bernard, qui ont suivi ce projet au quotidien pendant plusieurs mois

Je veux à nouveau saluer et remercier les architectes et les différentes entreprises qui sont intervenus sur ce chantier, les enseignants, les employés communaux, les parents d'élèves.

Monsieur le Préfet, Madame la députée, Monsieur le sénateur, Monsieur le conseiller général, mesdames et messieurs je vous dis encore merci d'avoir bien voulu honorer notre bon village de Villedômer de votre présence.

Je dois enfin vous préciser qu'après les discours d'usage un buffet offert par la Société 7000 et réalisé par notre chef Jérôme sera mis à votre disposition. Des boissons sans alcool (école oblige) vous seront offertes.

Je terminerai en lisant une citation de Gaston Bachelard, philosophe :

« il faut mettre la société au service de l'école et non l'école au service de la société »